

# *Les Conscrits de Prémanon en 1901*



Cette photo, postée sur le site G2HJ par Pierre-Marie Grenier-Boley le 10 septembre 2022 présente les conscrits de l'année 1901 à Prémanon. Le grand-père de Pierre-Marie, Louis Honoré Théophile Grenier-Boley, au premier rang, pose au centre de cette photo .

Ces conscrits sont nés en 1881.

Cette même année naissent mes grands-parents paternels. Joseph Léon Bonnefoy-Claudet à Longchaumois et Marie-Hortense Thérèse Chavin à La Mouille. Comme ces conscrits, ils ont eu 20 ans en 1901.

Cela m'a émue et, bien qu'ils ne soient pas de ma famille, j'ai eu envie de connaître et de retracer une partie de l'histoire de ces conscrits.

Michèle Péault - Bonnefoy-Claudet

# *Le village de Prémanon en 1901*

En cette année 1901, le recensement du village de Prémanon a lieu le 24 mars.

La commune compte 692 habitants et 142 maisons abritant 176 familles.

Le bourg regroupe 405 personnes et les hameaux 287.

Parmi la population, on note trois Italiens et quatorze Suisses.

Ulysse Michaux en est le maire. Le curé se nomme Félicien Vuillermet. Il y a deux instituteurs, un receveur buraliste ( contributions indirectes), une receveuse des postes assistée de deux facteurs ruraux, deux cantonniers, et treize douaniers dont deux associés.

Hameaux	Maisons	Familles	Personnes	
Joux-Dessus	10	13	33	.
Les Dappes	19	38	99	99
<small>Le Jaquelin, La Helle, Pommier et Cestrenneux</small>				
Ruis de la Chaille	4	4	14	14
Montier	7	7	38	34
La Tufo	6	9	34	34
Le Coulète	6	10	39	39
Les Crottes	2	2	11	11
Les Rivières	17	38	130	122
Les Arcets	22	38	129	122
Le Tabagnon	1	2	10	10



Sur le registre de l'État Civil de la commune de Prémanon où sont consignées les naissances en 1881, j'ai trouvé dix actes concernant des garçons.

Parmi eux, Aimé Élisée Minot. Il naît le 7 février mais décède le 14 août de cette même année.

Joseph Émile Alexandre Vuillermoz-Montillier naît chez sa grand-mère maternelle mais ses parents, Pierre Louis et de Anette Eugénie Vuillet, habitent la commune des Bouchoux.

Ces deux garçons sont donc exclus de « mon enquête ».

M <sup>e</sup> d'ordre rentrée	N <sup>o</sup> de répertoire	Noms et prénoms des enfants nés	Date d'enregistrement
1	11	Benoit-Jeanin Marie Jeanne	14 juillet 1881
2	14	Bertrand Marie Josée Bonnette	20 octobre "
3	4	X Cambio. Yvonne	26 juillet "
4	13	Chenier Agathe Marie Bernadine	28 octobre "
5	4	X Chenier-Boly Louis Simon Etienne	8 avril "
6	2	Guillaumot Marie Julie Agathe	18 janvier "
7	1	X Jean-Ratt Léon Eugène	11 janvier "
8	12	X Gravaux Clémire Félix	24 juillet "
9	6	Lugand Marie Bonnette Sophie	8 avril "
10	13	X Martin Julie Léon	3 Septembre "
11	3	Minot Aimé Clément	7 janvier "
12	16	Mobrand Julie Octavie	28 décembre "
13	9	X Morel Paul Maurice	14 juin "
14	17	X Post-Dame Clavis Anne	11 décembre "
15	8	X Raymond Julie Félicien	21 mars "
16	8	Venisek Marie Julie (renommée)	23 Septembre 1881
17	10	Vuillermoz-Montillier Gaston Léonide Alphonse	4 Juin 1881

Je suis donc partie à la découverte des huit conscrits nés à Prémanon en 1881 et j'ai essayé de les identifier afin de les sortir de l'anonymat. Leurs naissances étant consignées sur le registre de l'État Civil et leur parcours militaire sur le site des Archives départementales du Jura, ma recherche s'est avérée relativement aisée.

### **Revenons à la photo.**

Les huit conscrits arborent une cocarde et un plumeau : ce sont Jules Henri Combes, Louis Honoré Théophile Grenier-Boley, Léon Eugène Jean-Prost, Clément Félix Lacroix, Jules Léon Martin, Paul Maurice Morel, Clovis Élisée Prost-Dame et Jules Félicien Reymond.

Comme c'est souvent l'usage, ils sont accompagnés de deux musiciens, l'un tenant une trompette et l'autre jouant du tambour.

### **Quelques précisions.**

La conscription était un rite de passage important puisqu'elle marquait une transition entre la jeunesse et l'âge adulte.

La convocation à Morez, la sous-préfecture, a été vraisemblablement pour certains, la première occasion de « sortir » de Prémanon ou du moins des localités qui leur étaient familières.

Après la vérification de leur identité, une fiche est établie pour chacun : elle mentionne son nom, son adresse, sa profession, les noms et prénoms de ses parents mais aussi ses caractéristiques physiques et son degré d'instruction générale ou exercé ( maniement des armes), notés de 1 à 5.

Ensuite, s'effectue le « tirage au sort ».

Depuis 1889, la durée du service est fixée pour tous à trois ans et les numéros figurant sur les registres matricules servent à déterminer l'arme d'affectation.

# 1 - Combes Jules Henri

Il naît le 26 février 1881 à 8 heures du matin à Prémanon, dans la maison familiale du hameau « La Rivière ».

Son père, Jean-Cyrille, a 26 ans et il est lunetier.

Sa mère, Marie Delphine Jeunet a 23 ans.

## Son parcours militaire

Lorsqu'il est appelé à l'âge de 20 ans pour faire son service militaire, il tire le n° 42.

Il exerce la profession de lunetier.

C'est un jeune homme aux cheveux châtais et aux yeux pers. Il a le front large et le visage ovale. Il mesure 1,57 mètre.

Son degré d'instruction général est noté « 3 ». Cela signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il se voit attribuer le numéro matricule 1480

Nom : <u>Combes</u>		Nommatrice du recrutement : <u>1480</u>
Prénom : <u>Jules Henri</u>	Surnom : _____	Classe de mobilisation : _____
<b>ÉTAT CIVIL</b>		
Né le <u>26 Février 1881</u> à <u>Prémanon</u> , native de <u>Moray</u> , département de <u>Jura</u> , résidat <u>Moray</u> , canton d' <u>Arbois</u> , département de <u>Jura</u> , profession de <u>Lunetier</u> .		
Fils de <u>Jean Cyrille</u> n <sup>e</sup> de <u>Jeanne</u> , femme de <u>Jean Cyrille</u> , domicilia <u>Moray</u> , canton d' <u>Arbois</u> , département de <u>Jura</u> .		
N <sup>e</sup> <u>42</u> de temps dans le canton d' <u>Arbois</u> , <u>Moray</u> .		
<b>SIGNALLEMENT</b>		
Cheveux <u>châtais</u> et <u>lisses</u> , barbe <u>d'ivoire</u> , peau <u>jaune</u> , front <u>large</u> , nez <u>moyen</u> , bouche <u>normale</u> , menton <u>robuste</u> , voix <u>grave</u> , Taille <u>1m. 77</u> cm, Taille vestie <u>1m. 70</u> cm.		
MARQUES PARTICULIÈRES :		
Degré d'instruction : <u>3</u> (générale) ; <u>3</u> (militaire)		

Nom é matricule du recrutement :	1480
Classe de mobilisation :	
SIGNALEMENT.	
Cheveux : <u>et</u> , sourcils : <u>épais</u> yeux : <u>petit</u> , front : <u>large</u> nez : <u>moyen</u> , lèvres : <u>malformées</u> menton : <u>robuste</u> , voix : <u>grave</u> , appétit : <u>ordinaire</u> Taille : <u>1m. 57</u> cent. Taille vestimentaire : <u>1 m.</u> cent.	
MARQUES PARTICULIÈRES :	
Degré d'instruction :	générale [x], militaire [ ]

Il est ajourné en 1902 puis en 1903 pour « faiblesse ». Son état de santé s'étant amélioré, il est jugé « bon pour le service » et incorporé le 14 novembre 1904 comme soldat de seconde classe dans le 44 ème Régiment d'Infanterie.

Il décède le 23 janvier 1905 après trois mois de convalescence à l'hôpital de Morez. Il résidait dans cette ville où il exerçait la profession de lunetier.

Le vendredi vingt-trois juillet à huit heures du soir, par devant Monsieur Eugène Léonard Bourcier Maire et officier de l'état civil de la ville de Morez, deux cailloux (pierre) sont venus parisiens Jean et Auguste De Beaurepaire gendre aux deux professions et bâtonniers appartenant à quarante ans secrétaires de la mairie tout deux de Morez, au passage du Département, lesquels meurtrissent de la mort d'aujourd'hui à midi Comte Jules Henri âgé de vingt ans lunetier domicilié à Morez né à Prémanon, fils de Comte Jean Curville âgé de cinquante ans, Jeanne Marie Dolphine âgée de quarante six et caprices domiciliés à Morez et décédé à l'Hôpital de notre ville ainsi que nous nous assouvenons avec ses deux témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture.

## *2 – Grenier-Boley Louis Honoré Théophile*

Il naît le 8 avril 1881 à 11 heures du soir à Prémanon au domicile de ses parents François Eugène et Marie Prudence Robbez-Masson.

Son père exerce la profession de lunetier. Il est âgé de 27 ans et sa mère de 25 ans.



Eugène Grenier-Boley et Marie Prudence Robez-Masson, arrière-grands-parents de Pierre-Marie Grenier-Boley. Reçu de lui le 10 septembre 2022.

### **Son parcours militaire**

En 1901, l'année de ses 20 ans, il tire, à Morez, le n° 77.  
Il est déclaré bon pour le service militaire.

<b>SIGNALEMENT.</b>	
Cheveux : châtain	Renseignements phisyonomiques complémentaires :
Yeux : gris	.....
Front : { Hauteur moyenne largeur moyenne	"
bras : Rectiligne	Taille : 1 mètre 66 centimètres.
Noz : { Hauteur moyenne largeur moyenne	Taille rectifiée : 1 m. .... cent.
Épaules : large	.....
Visage : ovale	.....
Degré d'instruction générale : 3	.....

Il mesure 1,66 mètre. Il a les cheveux châtain et les yeux gris. Son visage est ovale.

Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il se voit attribuer le numéro matricule 1511.

Il est incorporé à compter du 15 novembre 1902 dans le 42<sup>ème</sup> RI et le 19 septembre 1904, un certificat de bonne conduite lui est accordé.

Il est nommé caporal le 20 septembre 1903, sergent-fourrier (chargé de l'intendance) le 19 mai 1904 et sergent le 11 mai 1905.

Le 12 octobre 1907, il s'engage pour deux ans puis pour trois ans le 13 août 1909 et de nouveau pour un an le 27 septembre 1912.

Le 11 février 1913, il est promus au grade d'adjudant et il s'engage à nouveau pour un an le 18 octobre 1913.

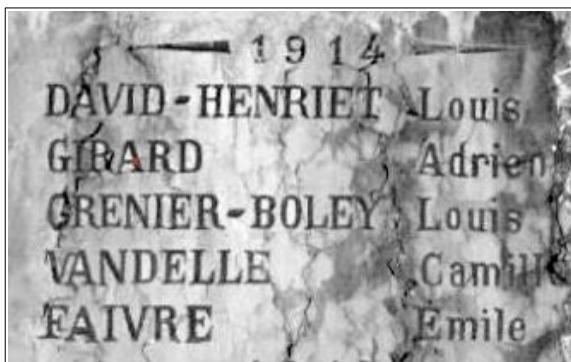
A partir du 2 août 1914, il est envoyé au front.

Durant le mois d'août 1914, juste après la mobilisation des différents belligérants, ont lieu les premières phases de combats de la Première

Guerre mondiale sur le front ouest. Appelée aussi « Guerre des frontières », elle désigne une série d'affrontements entre les troupes allemandes et franco-britanniques le long des frontières franco-belge et franco-allemande, sur une période allant du 7 au 23 août 1914.

- Nommé Sous-Lieutenant le 13 Septembre  
1914.  
Général à l'ennemi le 14 Septembre 1914  
à Autrèches (Aisne) l'avis de décès de la Marne  
de Belfort parvenu au Recrutement le 4 Novembre 1914.  
Compagnie de l'Allemagne du 3 Août 1914 au 14 Septembre  
1914.  
A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans l'

Les victoires allemandes, notamment en Belgique, entraînent à partir du 23 août la retraite de l'aile gauche française et de la petite armée britannique jusqu'en Champagne : c'est la Grande Retraite, qui se termine par la bataille de la Marne au début de septembre. En Lorraine, le front se stabilise sur la même période. Lors de l'offensive de l'Aisne, le jeune Louis Honoré Théophile Grenier-Boley combat sous les ordres du lieutenant-colonel Petit. De très violents combats s'engagent pendant plus d'une dizaine de jours et se généralisent à tout le secteur. Le 12 septembre, le 42<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie prend d'assaut le pont et le village de Vic-sur-Aisne. Il poursuit l'ennemi jusqu'à Saint-Christophe et Sacy. Le 14 il occupe Autrèches. C'est dans ce village qu'il décède au lendemain de sa nomination au grade de sous-Lieutenant.





Pour mémoire, les 6 et 7 septembre 1914 le général Galieni réquisitionne des taxis parisiens pour transporter les hommes d'une brigade d'infanterie envoyés en renfort depuis Paris qui viennent renforcer la 6<sup>ème</sup> armée du général Maunoury.



### *3 – Jean-Prost Léon Eugène*

Il naît le 10 Janvier 1881 à trois heures du soir au domicile de ses parents qui habite le hameau des Arcets à Prémanon.

Son père se prénomme Joseph Olivier Honoré. Il est lunetier. Sa mère est Marie Françoise Uselin. Tous les deux sont âgés de 28 ans.

Il décède le 26 juillet 1926 à Prémanon à l'âge de 45 ans.

#### **Son parcours militaire**

Lorsqu'à l'âge de 20 ans, il est appelé à servir la nation, il tire à Morez le n° 88. Il est cultivateur à Prémanon. C'est un grand jeune homme blond aux yeux bleus. Il mesure 1,75 m.

SIGNALEMENT.	
Cheveux	blonds
yeux	bleus
nez	ordinaire
menton	oval
Taille : 1 m.	75 cent.
Taille rectifiée :	1 m. cent.

Par décision du Conseil de révision, il est incorporé à compter du 11 novembre 1902 dans le 42<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie. Il se voit attribuer le numéro matricule 1521.

Une fois son temps dans l'armée d'active achevé, il devient « réserviste ». Du 17 décembre 1906 au 5 juillet 1907, il est classé dans la réserve comme préposé des douanes de Lyon.

Du 25 novembre au 17 décembre 1909 il effectue une première période d'exercices dans le 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Il effectue ensuite une seconde période dans le 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie du 17 mai au 2 juin 1910.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1915, il passe dans l'armée territoriale et est affecté au

Lors de la mobilisation générale au début de la première guerre mondiale, il est rappelé à l'activité le 12 août 1914. Il a 33 ans.

Campagne		
Sous l'Allemagne	{ du 1 <sup>er</sup> aout	1914
Aux armées	{ au 22 aout	1916
Intérieur	{ au 23 aout	1916
	{ au 3 Juillet	1916
Aux armées	{ du 4 Juillet	1916
Intérieur	{ au 11 aout	1916
	{ du 12 aout	1916
	{ au 21 Novembre	1917

#### Ses campagnes contre l'Allemagne.

Aux armées du 12 août 1915 au 22 avril 1916.

Du 23 avril au 3 juin 1916, il est hospitalisé pour cause de sciatique.

Il est au front à partir du 4 juillet au 1916.

Il est blessé et évacué le 10 août 1916. Il fait partie des 17 évacués de ce jour-là. (Le journal de bord du Régiment mentionne chaque jour de nombreux blessés).

Léon Eugène Jean-Prost restera à l'hôpital jusqu'au 12 décembre 1916.

Mois d'Aout. - Effectif du corps 3030  
Indisponibles au corps: 98  
Malades évacués sur les formations sanitaires: 20  
 Rougeole : 3 - Oreillons : 2 - Embarras  
 gastrique febrile : 3 - Bronchite suspecte : 2  
 Enterite bacillaire : 1 - Cystite bacillaire : 1  
 Calvitisme : 1 - Rhumatisme articulaire : 4  
 Troubles mentaux : 1 - Sciatique : 2 -  
 Bronchite : 2 - Pneumonie : 1 - Pleurite : 1 -  
 Angine : 4 - Embarras gastrique simple : 9 -  
 Déshydratation : 1 - Enterite : 3 - Appendicite : 1 -  
 Epistaxis : 1 - Insuffisance mitrale : 1 -  
 Hémorroïdes : 1 - Oïte : 2 - Bleumerhagie : 1 -  
 Syphilis secondaire : 2 - Doloribus gencralis : 1 -  
 Entorse : 3 - Hydarthrose du genou : 1  
 Fracture du crâne : 1 - Abcis et plaies  
 diverses : 15 -  
 Examens sur les dépôts d'Escapit : 1  
 Pour le Cabinet Dentaire de Ville de Clermont : 1  
 20 blessés de guerre dont 14 évacués  
 et 6 traités au corps.  
 7 tués -

9 août.	lantonement de St Rémy. Invalide au corps (3084).- Gravées : Ostéo fibroïtique chronique pied gauche. Ostéo sur droit. Sciaticque jambe droite. Phlébite sur articulation
10 aout 1917	lantonement de St Rémy. Invalide au corps. 17. Gravées : contusion du tibia sacrum (chuté sur une marche d'escalier).

Il n'est plus au front du 12 décembre 1916 au 21 novembre 1917.

Le 22 novembre 1917, en vertu de l'application de l'article 6 de la loi du 17 août 1917 concernant les établissements, usines et exploitations de l'industrie privée travaillant pour la défense nationale, il travaille dans l'entreprise Octave Paget.

Le 30 août 1918 il travaille à l'usine Gauthier Rozier à Morez.

Le 19 mars 1919, il est mis en congé illimité.

## 4 – Lacroix Clément Félix

Il naît le 24 Juillet 1881 à 8 heures du matin dans le hameau de Montfier à Prémanon. Son père Hermann Cyrille est âgé de 34 ans. Sa mère Louise Victorine Jean-Guillaume a 32 ans. Tous les deux sont cultivateurs.

Il épouse le 8 juillet 1912 à Prémanon Lucie Annette Lamy, la veuve de son frère François Victor.

### Son parcours militaire

SIGNALLEMENT.		
Cheveux	et	sourcils
yeux	châtaignes	front
nez	carrard	bouche
menton	rond	visage
Taille : 1 m.	72 cent.	Taille rectifiée : 1 m. cent

Lorsqu'il se présente au bureau de recrutement de Morez, il est menuisier.

C'est un grand jeune homme puisqu'il mesure 1,72 mètre. Il a les cheveux châtaignes et le visage ovale. Il a un nez plat et écrasé.

Il se voit attribuer le numéro matricule 1526

Il est affecté au 7<sup>ème</sup> régiment de génie. Il est incorporé à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1902 comme 1<sup>er</sup> puis second « sapeur mineur » (soldat non spécialisé du génie) au 7<sup>ème</sup> régiment de génie. L'appellation « sapeur-mineur » n'était plus usitée mais perdurait encore sur certains dossiers

d'appelés. Clément Félix Lacroix, par sa fonction de sapeur, est chargé de l'exécution des tranchées.

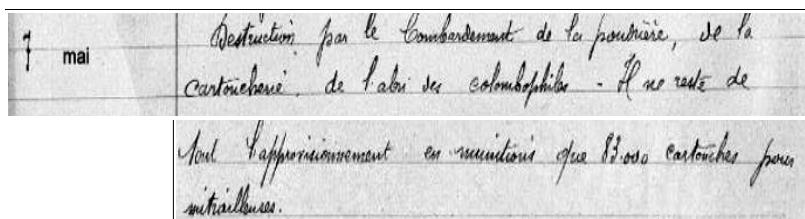
Il quitte le 18 septembre 1904 avec un certificat de bonne conduite.

Il accomplit une première période du 2 au 24 novembre 1909 puis une seconde du 3 au 19 octobre 1911.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1915 il passe dans l'armée territoriale.

Lorsque la guerre éclate, il part au front dans l'Aisne.

Le 3 juillet 1915, il est blessé à la tempe droite par un éclat de bombe allemande à Port Fontenoy.



Blessés	Morts et disparus		Total des morts
	Officiers	Sapeurs	
6.773	40	1.464	1.504

Journal  
du  
Fort de Gavannes.

1916, 22 avril - 1917, 7 juillet

C'est ainsi que le 7<sup>e</sup> Régiment du Génie devait fournir sur le pied de guerre avec ses réservistes et territoriaux 60 compagnies ou détachements, ou encore bataillons de territoriaux avec un effectif total de :

230 officiers,  
12.000 hommes de troupe,  
3.000 chevaux,  
550 voitures.

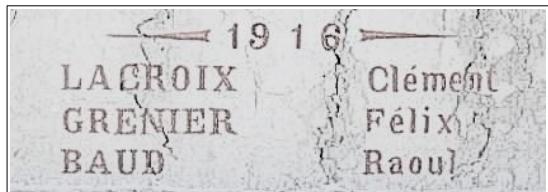
En réalité il en a fourni près du double, exactement 113, par suite de la création des Compagnies bis, des sections de projecteurs, compagnies de cantonniers, baraquements, etc.

On peut attribuer les dommages aux quelques 30 000 à 40 000 obus reçus par le fort et ses environs entre février et octobre 1916.

Le 7<sup>ème</sup> régiment de génie a subit d'énormes pertes durant la première guerre mondiale. Clément Félix Lacroix figure parmi les 1504 morts.

Il décède le 7 mai 1916 au fort de Tavanne à Verdun sur Meuse. Il est inhumé dans la nécropole nationale de Belleray. Sa tombe porte le numéro 547.

Son nom figure sur le monument aux morts de Prémanon.



Il est déclaré mort pour la France par jugement en date du 25 mars 1919. La transcription sur le registre d'état civil de la commune a été effectuée le 15 mai suivant. Par la reconnaissance du statut de « mort pour la France », l'épouse peut prétendre au statut de veuve de guerre puisqu'elle peut justifier de plus de trois ans de mariage. Les enfants sont « pupilles de la nation ».



La Croix de guerre avec étoile de bronze lui est attribué à titre posthume. (Journal Officiel du 1<sup>er</sup> Août 1922)

#### Le fort de Tavannes

C'est un fort de forme polygonal, prévu pour une garnison de 761 hommes et 39 pièces d'artillerie. Il a été construit en maçonnerie de moellons, le tout recouvert de terre. La partie nord de la caserne avait été renforcée par une carapace de béton de 2,5 mètres.

## 5 - Martin Jules Léon

Il naît le 3 septembre 1881 Aux Rivières, hameau de Prémanon, à 8 heures du soir au domicile de ses parents Paul Albert et Élise Odile Grenier. Ils sont tous les deux âgés de 41 ans et sont cultivateurs.

Il épouse le 19 juin 1911 à Prémanon Marie Joséphine Zélie Masson.

Il décède à Prémanon le 15 février 1935 à l'âge de 54 ans.

### Son parcours militaire

SIGNALEMENT.	
Cheveux	et
yeux	gris
nez	maçons
menton	rond
Taille : 1 m.	59 cent.
	Taille rectifiée : 1 m. cent.

En 1901 il est cultivateur.

Il mesure 1,59 m. Il a les sourcils et les cheveux châtaignes. Ses yeux sont gris. Son visage est ovale et son menton rond. Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il tire le numéro 15 au tirage à Morez et il est déclaré bon pour le service. Il se voit attribuer le numéro matricule 1457. Il est affecté au 42<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et incorporé à partir du 15 novembre 1902. Lorsqu'il termine son service militaire, un certificat de bonne conduite lui est accordé.

Durant la première guerre mondiale, il est mobilisé contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 24 février 1919.

Le 2 février 1916, il est affecté au 133<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie.

Le 23 juillet de cette même année, il est blessé à Biaches, une ville du département de la Somme. Il est évacué pour une plaie à la main gauche provoqué par des éclats d'obus.

Le service de santé mentionne plusieurs officiers blessé parmi eux le capitaine Blanchard (Il est remplacé par le capitaine Dumont) et deux sous-lieutenants Dayet et Bornard. Le bilan est lourd puisqu'il y a parmi les soldats, quatre tués et 56 blessés. Jules Léon figure parmi ces derniers. Il est transporté avec 17 autres à l'hôpital le lendemain. Il y restera jusqu'au 2 septembre.

26 juillet

Situation sans changement. L'artillerie ennemie a été particulièrement active et nous cause des pertes sensibles : officiers blessés : les capitaines Blanchard, S/Lieutenant Dayet, S/Lieutenant Bornard; Groupe : 4 tués ; 56 blessés.

Le Capitaine Dumont vient du dépôt d'infanterie pour prendre le commandement de la 6<sup>e</sup> Cie.

Il est de nouveau blessé le 20 avril 1917 sur le dos de sa main gauche par des éclats d'obus. Il est hospitalisé jusqu'au 10 juillet.

Rétablissement, il est affecté au 365<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie.

Le 27 janvier 1918 il est cité à l'ordre du régiment.

Le 18 août 1918 il est intoxiqué au plateau de Fontenay dans le département de l'Aisne. Il est hospitalisé du 18 août au 17 novembre.

Pendant la Première Guerre mondiale, Biaches, a été le théâtre d'opérations d'une rare violence.

Pendant la bataille de la Somme de 1916, il est tombé sur cette zone plus d'obus au m<sup>2</sup> que sur le champ de bataille de Verdun.

7 Août	Dans la nuit les obus toxiques sont lâchés de l'avion de l'ennemi. Témoignages de liaison le long de l'Aisne. Repliées de l'artillerie enemic sur le chemin creux de l'ennemi par des obus toxiques et explosifs. Grande activité de l'aviation. 3 avions en ascension.
	Le 365 <sup>e</sup> R.I. reçoit l'ordre par la Note N° 601/3 de la 72 <sup>e</sup> D.F. de détacher un Bataillon (Bat <sup>2e</sup> Gارد 6) pour relever les éléments du 327 <sup>e</sup> R.I. au N. de l'Aisne. Ce Bat <sup>2e</sup> passe aux ordres de la 162 <sup>e</sup> D.F. le 18 Août à 5 h. du matin.
8 Août	Le Bat <sup>2e</sup> Gارد attaque avec 1 section et 1 section de mitrailluses le saillant Farskivites pour couvrir le flanc droit de l'attaque de la 162 <sup>e</sup> D.F. qui a pour but de s'emparer du 1 <sup>er</sup> système de défense des tranchées allemandes.  Cette attaque a lieu à 18 heures. Objectif atteint  Dans la nuit du 18 au 19 Août le 365 <sup>e</sup> R.I. sous les ordres du L <sup>e</sup> Colonel Hurel passe en entier à la disposition du Général Cdt. la 162 <sup>e</sup> D.F., les 2 Bat <sup>2e</sup> (5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> ) passent au N de l'Aisne le 18 Août vers 23 heures.

Le 3 juillet 1928, il est nommé garde frontière dans la réserve.

Il est décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.



## 6 - Morel Paul Maurice

Il naît le 4 juin 1881 à deux heures du matin au domicile de ses parents dans le hameau des Arcets à Prémanon. Son père, Jules Désiré, est âgé de 42 ans et sa mère Marie Julie Vuillet de 40 ans. Ils exercent tous les deux la profession de lunetiers. Paul Maurice est leur sixième enfant.

Il épouse en novembre 1920 à Longchaumois Marie Louise Ponard. Le 15 juillet 1926, son livret militaire mentionne qu'il est père de trois enfants.

Il décède à Longchaumois en 1974 à l'âge de 93 ans. Il repose dans le cimetière communal.

### Son parcours militaire

Lorsqu'il se présente à Morez à l'âge de 20 ans pour effectuer son service militaire, il tire le numéro 72.

SIGNALEMENT.		
Cheveux	<i>ét</i>	, sourcils <i>mains</i>
yeux	<i>bleus</i>	, front <i>ordinaire</i>
nez	<i>assez</i>	, bouche <i>assez</i>
menton	<i>round</i>	, visage <i>ouale</i>
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.		
MARQUES PARTICULIÈRES :		
<i>Variole</i>		

C'est un jeune homme brun aux yeux bleus. Il mesure 1,66 mètre et il exerce la profession de lunetier. Son visage présente des cicatrices de variole. Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Par décision du conseil de révision il est ajourné en 1902 car il a un frère qui effectue son service militaire.

Le 15 novembre 1903, il est incorporé, comme soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 23<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie. Il lui est attribué le numéro matricule 1506.

A l'issue de son temps au service de la nation, le 18 septembre 1904, il reçoit un certificat de bonne conduite. Il est mis en disponibilité.

Le 12 août 1914, il est mobilisé comme le sont tous les français en âge de combattre contre l'Allemagne.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> bataillons participent aux combats livrés au Nord de Soissons vers la cote 132 (sent de Jorssons) .  
Le 3<sup>es</sup> bataillon occupe St Paul (route de Crouy).  
Le 8-13<sup>es</sup> en plus particulièrement éprouvé  
son commandant, Biget est frappé mortellement ; Godefroy, de Pressigny, lesson sont tués ; près de 800 hommes très blessés ou disparus.

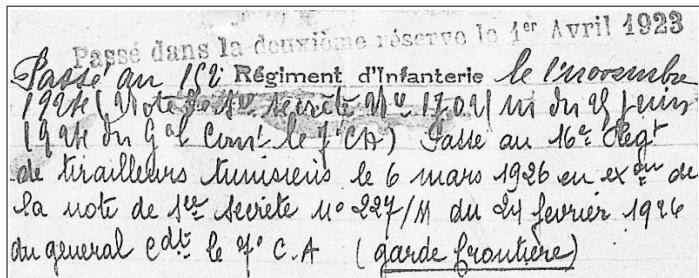
Paul Maurice est au front avec le 44<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie. Il combat dans la région de Reppe, puis à Sebevières, Audignicourt, Vast et Violaine puis Soissons où, le 13 janvier 1915, il est fait prisonnier.

Il emmené en captivité à Lauban en Pologne. Il y restera jusqu'au 19 décembre 1918.

Il est rapatrié le 20 décembre et hospitalisé jusqu'au 20 janvier 1919.

La bataille de Crouy, petit village situé à 5 kilomètres au nord de Soissons, s'est déroulée du 8 au 13 janvier 1915. Les Allemands ont mis hors de combat 161 officiers et 12.250 hommes.

Le 1<sup>er</sup> avril 1922, il passe dans la deuxième réserve.



Du 1<sup>er</sup> novembre 1924 au 25 juin 1924, il est affecté au 152<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie.

Le 6 mars 1926 il passe au 16<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs tunisiens en exécution de la note des services secrets : il est garde frontière.

Le 27 juillet il est dégagé d'obligations militaire et l'état lui verse une pension car il a une hernie inguinale.

Il est décoré de la « médaille inter alliés », dite « médaille de la victoire ». Cette décoration est due au maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées à la fin de la guerre, qui avait proposé la création d'une médaille commémorative commune à toutes les Nations belligérantes alliées. Elle est décernée aux militaires ayant fait partie d'une unité dans un théâtre d'opérations entre le 5 août 1914 et le 11 novembre 1918 et aux prisonniers de guerre.



## 7 – *Prost-Dame Clavis Élisée*

Il naît le 11 décembre 1881 à 8 heures du soir dans le lieu-dit « la Joux-Dessus » à Prémanon. Son père, Pierre Jules Joseph, âgé de 35 ans, exerce la profession de lunetier. Sa mère, Marie Élise Chavet-noir, âgée de 32 ans, est couturière.

Il épouse le 18 octobre 1920 à Longchaumois Marie Agathe Églantine Jacquemin-Guillaume.

Il décède à Prémanon le 28 novembre 1957 à l'âge de 75 ans.

### Son parcours militaire

Cheveux	et	sourcils	noirs
yeux	chatains	front	ordinaires
nez	camard	bouche	moyenne
menton	rond	visage	oval
taille :	1 m. 66 cent.	Taille rectifiée :	1 m. cent.

En 1901 il est fabricant de lunettes et travaille chez son père.

Il mesure 1,66 m. Il a les sourcils et les cheveux noirs. Son visage est ovale. Il a le nez camard, autrement dit, il a le nez cassé.

Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Lorsqu'il se présente à Morez pour effectuer son service militaire, il tire le numéro 75. Il est affecté aux services auxiliaires car il a un affaissement du thorax.

On lui attribue le numéro matricule 1509.

Il est mobilisé lors de la première guerre mondiale.

Il combat contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> mars 1915 au 11 mars 1919.

Il est d'abord affecté au 44<sup>ème R</sup>égiment d'infanterie.

Il combat dans les tranchées au Nord de Villers-Cotterêts. Ce régiment subit chaque jour de nombreuses pertes.

*Du 30 Janvier au 30 mars, le régiment  
a perdu 56 tués et 165 blessés!*

Le 7<sup>e</sup> Escadron du Train a mobilisé 15 compagnies affectées aux Quartiers Généraux ou Formations sanitaires.

Le 17 février 1917, il passe au 7<sup>ème</sup> Escadron du Train, puis le 22 mars suivant au 7<sup>ème</sup> Bataillon du Génie et le 1<sup>er</sup> novembre 1918 au 27<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

Le 12 mars 1919 il est mis en congé illimité de démobilisation et définitivement classé sans affectation le 17 janvier 1927.

## 8 - Reymond Jules Félicien

Il naît le 25 mars 1881 à Prémanon dans le hameau des Rivières. Son père se nomme Joseph Sylvestre. Il est âgé de 32 ans et exerce la profession de lunetier. Sa mère Marie Joséphine Fontanez a 27 ans.

Il épouse le 17 mars 1909 à Saint-Claude Suzanne Victorine Gabrielle Marie Jaunier.

### Son parcours militaire

Numéro matricule du recrutement :	1466		
Classe de mobilisation :			
<b>SIGNALLEMENT.</b>			
Cheveux	<i>et</i>	sourcils	<i>noirs</i>
yeux	<i>marrons</i>	front	<i>découvert</i>
nez	<i>petit</i>	bouche	<i>masquée</i>
menton	<i>a' fossette</i>	visage	<i>ovale</i>
Taille : 1 m.	<i>GG</i> cent.	Taille rectifiée : 1 m.	<i>cent.</i>

En 1901, l'année de ses 20 ans, Jules Félicien Reymond tire à Morez le n° 25. Il mesure 1,66 m. Il a les cheveux et les sourcils noirs. Ses yeux sont de couleur marron et son front découvert. Son visage est ovale et son menton possède une fossette.

Son degré d'instruction est noté « 3 » ce qui signifie qu'il sait lire, écrire et compter.

Il est à la fois pipier et diamantaire.

A Saint-Claude, on qualifiait de pipier celui qui fabriquait des pipes en bois.

Le diamantaire est un artisan. Il travaille et taille des diamants bruts pour en faire des pierres taillées, augmentant ainsi leur valeur et leur qualité esthétique. À l'inverse d'un lapidaire qui est un expert des autres pierres précieuses et fines, le diamantaire dispose de compétences dans le seul domaine du diamant.

Classé service armé par la commission de réforme de  
St Claude (canton de St Claude) du 3 avril 1907; levé du  
20 février 1917; envoyé le 23 Mai 1917; au 44<sup>e</sup>  
Régiment d'infanterie. Arrivé au Corps le 16  
Mars 1918. Passé au 32<sup>e</sup> Régiment de dragons le  
19 Mars 1918 (état 8086) 18<sup>e</sup> Détaché N° 4043, (art 6. de la  
Concédée le 17. 8. 17); au titre des Arts et Métiers d'Angers du 22. 10. 17;  
mis en congé illimité de démobilisation le 2. Avril 1919.  
1/2<sup>e</sup> bataillon n° 99 H (égal démobilisateur H.H.; Rupt l'Inferno).  
Est rendu à St Claude Juré A.D.H. 9. 19  
Camp contre l'Allemagne du 23 Mars 1917 au 21. Oct. 1917  
(Intérieur)

Il est déclaré propre au service.

On lui attribue le numéro matricule 1466.

Il est incorporé le 1<sup>er</sup> novembre 1902 au 42<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie.

Le 11 juillet 1903 il est réformé temporairement par la commission spéciale de Belfort pour perforation du tympan.

Le 2 juillet 1903 il se retire à Saint-Claude.

Il n'est pas tenu de justifier d'un certificat de bonne conduite n'ayant pas un an de présence sous les drapeaux.

Le 10 juin 1904 il est réformé par décision de la commission spéciale de Lons-le-Saunier à cause, de problèmes d'oreille.

A partir du 22 juillet 1917 au 32<sup>ème</sup> Régiment de dragons mais il est détaché au titre des Arts et métiers d'Angers.

Cette école est l'une des plus anciennes et prestigieuses écoles d'ingénieurs de France. Elle a été fondée en 1780 par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

Le 1<sup>er</sup> Avril 1923, il passe dans la seconde réserve au 189<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie puis au 16<sup>ème</sup> Régiment de tirailleurs tunisiens.

Le 6 mars 1926, en exécution de la note de services secrets n° 227, il est affecté garde frontière.

Le 17 septembre 1921, il est domicilié à Saint-Claude, Rue de la Poyat.

## *Conclusion*



### *Proposition de qualification de la photo*

J'ai effectué un classement par taille. Deux noms de conscrits manquent sur cette photo car mes recherches ne m'ont pas donné suffisamment de précisions les concernant.

Jean-Prost	1,75 m
Lacroix	1,72 m
Grenier-Boley	1,66 m
Morel	1,66 m
Prost-Dame	1,66 m
Reymond	1,66 m
Martin	1,59 m

# *Addenda*

## *Conscrit*

### **Étymologie**

Le mot *conscrit* est issu du latin « *conscriptus* », participe passé de *conscribere* qui signifie « inscrire sur une liste, enrôler ».

Un *conscrit* (ou appelé) est un jeune homme (ou une jeune femme dans certains pays) appelé sous les drapeaux pour effectuer son service national.

### **Dans le langage courant**

Le mot *conscrit* signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année.

Le terme est également utilisé par extension, pour toutes les personnes dont l'âge se termine par le même chiffre. Exemple : « je suis conscrit avec mon père ». De même, les personnes nées la même année étaient appelées sous les drapeaux en même temps et faisaient donc leurs classes en même temps. Ainsi une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année.

L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits.

### **Origine**

En 1798, la loi Jourdan instituait le Service National (la conscription), pour tous les citoyens hommes de vingt à vingt-cinq ans.

Ceux-ci prennent rapidement l'habitude de se réunir. Ces rassemblements de jeunes pour le tirage au sort des soldats de l'Empire sont à l'origine de la fête des conscrits.

## **Les fêtes de conscrits**

Elles varient d'une région à une autre, et même à quelques kilomètres de distance les différences peuvent être flagrantes. Cependant, dans beaucoup de villages des bals sont organisés par les conscrits et ceux-ci portent généralement un canotier, une cocarde tricolore, annoncent leur venue en « jouant » du clairon et chaque classe possède son drapeau (de plus en plus rare).

La fin du service national aurait logiquement dû marquer la fin de cette tradition, mais beaucoup y restent encore attachés. Certains considèrent cette tradition comme une beuverie, alors que d'autres, particulièrement en milieu rural, estiment qu'il s'agit d'une tradition très ancrée, qui à l'instar du service militaire, représente une période riche en anecdotes laissant à ses acteurs le souvenir d'une expérience mémorable.

Cet événement joue parfois le rôle de catalyseur et permet un rapprochement ponctuel de personnes de milieux culturels ou sociaux différents.

Durant « les conscrits », se déroule traditionnellement un bal des jeunes.

## ***Le service militaire : histoire***

Le fondement du service militaire date du 5 septembre 1798 avec la promulgation de la loi sur la conscription universelle et obligatoire apparue partout en France. Avec elle est née une tradition durant laquelle les jeunes adultes de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition, celle des « conscrit » marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde des adultes.

En 1804, un décret impérial de Napoléon I<sup>er</sup> met en place le conseil de révision et le tirage au sort.

En 1818, la loi Gouvion-Saint-Cyr établit le recrutement par engagement et tirage au sort. Le service dure 6 ans. Les appelés tirés au sort ont le droit de se faire remplacer. Le remplaçant négocie avec l'appelé et sa famille une compensation financière en échange de son engagement.

En 1855, l'exonération établie par la loi Gouvion-Saint-Cyr est substituée au remplacement. On ne versera plus une compensation financière à une famille, mais à l'État.

En 1872, la Troisième République pose les principes du service militaire dit « moderne », sans dispense ni exemption. Le service national devient obligatoire. Sa durée est de 5 ans ou de 6 mois à 1 an, toujours selon la méthode du tirage au sort.

En 1889, le service militaire passe de 5 à 3 ans, mais le tirage au sort perdure. Elle supprime les dispenses de service militaire aux enseignants, aux élèves des grandes écoles et aux séminaristes.

En 1905, le tirage au sort est supprimé ainsi que les remplacements, les exemptions. Désormais tous les hommes peuvent être appelés.

En 1912, la durée du service actif imposé à chaque appelé est de trois ans. Le libéré doit ensuite une période de sept ans comme réserviste.

En 1913, le recensement des appelés s'effectue à 19 ans au lieu de 20 précédemment.

En 1923, le service militaire est réduit de 3 ans à 18 mois.

En 1928, la durée du service militaire est réduite à un an.

En 1935, la durée repasse à deux années à la suite de l'arrivée des classes creuses due à la baisse démographique engendrée par la Première Guerre mondiale.

En 1946, le service militaire est rétabli pour une durée d'un an. Cette loi restaure un service militaire universel et égalitaire. Quatre ans plus tard, en 1950, la durée est portée à 18 mois, et maintenu jusqu'à 30 mois durant la guerre d'Algérie.

En 1963, la durée du service est ramenée à 16 mois et apparaît la notion d'objection de conscience

En 1965, une loi prévoit quatre formes de service national : un service militaire, un service de défense, la coopération dans un pays étranger et l'aide technique dans les départements et territoire d'outre-mer.

Le 9 juillet 1970, le service national est ramené à un an et les sursis sont limités à 23 ans. Il devient accessible aux femmes sous la forme du volontariat et ouvre la possibilité d'un service national dans la gendarmerie.

En 1971, la durée du service national est de un an.

À partir de 1976, le ministère de la Défense signe des protocoles avec diverses administrations civiles, permettant à des appelés de remplir des emplois non militaires.

En 1992, le service militaire est réduit à dix mois, celle du service des objecteurs à vingt mois.

En 1997 l'appel sous les drapeaux est suspendu et sont mis en place le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée est étendue aux jeunes femmes.

En 2002, la conscription est suspendue. Un « parcours citoyen » est mis en place.

En 2015, est créé le service militaire volontaire.

## *Sources*

Photos Pierre Marie Grenier Boley : Conscrits de Prémanon – Eugène Grenier-Boley et Marie Prudence Robez-Masson.  
Site internet G2HJ ( Généalogies et Histoires du Haut Jura).  
Site internet Mémoire des Hommes.  
Archives numérisées du Jura.  
Site de la mairie de Prémanon.  
Wikipédia.  
Journal Officiel.  
Cartes postales : collection Alfred Daguisé